

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE
DEPARTEMENT DE L'ORNE

Délibération DEL-2024-06-70



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



SÉANCE DU JEUDI 6 JUIN 2024

Date de convocation :
31 mai 2024

Nombre de délégués en exercice :
42

Nombre de délégués présents :
37

Nombre de votants :
40

VOIX POUR :
40

VOIX CONTRE :
0

ABSTENTIONS :
0

L'an deux mil vingt-quatre, le six juin, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Présents : MMES BETTEFORT Stelliane, DEBACKER Hélène, GUYOT Jeannine, LAMBERT Pamela, LECAMUS Florence, LEMOINE Martine, LEROY Pascal, LUBRUN Laurence, MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline, MESNEL Elisabeth, , PERSEHAYE Christel, PUITG Reine-Marie, TINOIS Marie-Claude, MM. CORU Vincent, CUISINIER Jean-Michel, DUVAL Claude, EGRET Fabrice, FLEURIEL Patrick, FONTAINE Jean-Pierre, GRASLAND Yves, HUGUIN Patrick, LAMBERT Patrick, LE CARVENNEC Eric, LELOUP Christian, LEVESQUE Michel, MAACHI Mostefa, MAUSSIRE Jacques, QUELLIER Serge, RENOARD Éric, RICHARD Christian, ROBIEUX Christophe, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SIX Vincent, SOREL Damien, TAUPIN Jean-Marie, VINET Paul

Excusés avec pouvoir : Mme MEYER Martine (pouvoir donné à M. EGRET Fabrice), M. CHATEL Jacques (pouvoir donné à M. LELOUP Christian), M. LEROY Michel (pouvoir donné à M. VINET Paul)

Secrétaire de séance : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline

**Objet : Convention d'intervention de l'EPF Normandie sur la friche
 « SEPA » à Sées – Phase 1 Etudes techniques**

Monsieur le Président expose :

Dans le cadre de la convention Région Normandie / E.P.F. Normandie 2022/2026, l'E.P.F. Normandie cofinance et assure la maîtrise d'ouvrage de certaines opérations de résorption de friches, à la demande et au bénéfice des collectivités locales et de leurs établissements publics.

A ce titre, la Ville et la Communauté de Communes, lauréates du programme Petites Villes de Demain (PVD), ont souhaité mobiliser le fonds friches pour réaliser les études techniques du site SEPA à SEES 6 avenue du 8 mai 1945, en vue de sa reconversion pour un projet à dominante habitat. Le scénario de reconversion du site est en cours de réflexion dans le cadre de l'étude pré opérationnelle menée via le partenariat EPF/Région et faisant l'objet d'une convention spécifique.

L'intervention relative aux études techniques avant travaux comprend :

- Des études de maîtrise d'oeuvre préalables à la démolition y compris les diagnostics techniques (amiante et plomb, PEMD...),
- Un diagnostic structure complémentaire pour appréhender les enjeux de **réhabilitation** de la halle (diagnostic des charpentes...)
- Un diagnostic complémentaire lié à la pollution des sols et un plan de gestion en lien avec les usages futurs,

- Une étude complémentaire sur la biodiversité sur le site, afin d'approfondir les enjeux de biodiversité existant et à préserver, qui devront être pris en compte dans le cadre des travaux de déconstruction et pour la conception du projet futur ;
- Une mission de référé préventif, qui sera sollicitée auprès du Tribunal Administratif, afin qu'un expert soit nommé pour constater les faits qui seront susceptibles de donner lieu à un litige avec les propriétés voisines, dans le cadre des futurs travaux.

L'enveloppe maximale allouée pour les études techniques s'élève à 90 000 € HT.

Le financement de l'intervention est réparti de la façon suivante :

- 40 % du montant HT à la charge de la Région Normandie,
- 40 % du montant HT à la charge de l'E.P.F. Normandie,
- 10 % du montant HT à la charge de la Ville et la TVA correspondante
- 10 % du montant HT à la charge de la CdC et la TVA correspondante

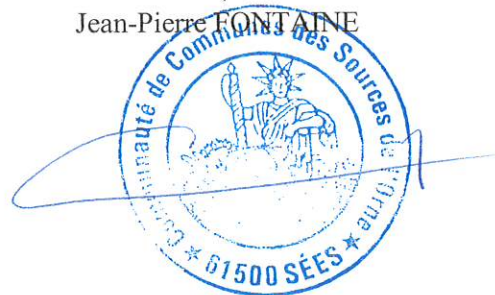
Il est à noter que l'enveloppe sera mobilisée dans un premier temps pour les études pollutions uniquement. Les autres études techniques seront lancées une fois les conclusions de ces études reçues et un arbitrage des deux collectivités concernées sur le projet d'aménagement obtenu.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** la convention d'intervention de l'EPF Normandie sur la friche « SEPA » à Sées – Phase 1 Etudes techniques
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégataire à signer cette convention et toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Jean-Pierre FONTAINE



La secrétaire,
Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ.